

Communiqué de presse

Petit-déjeuner : la méthanisation, comment mettre en place un dialogue territorial pour favoriser l'appropriation des projets ?

Le 1^{er} février, Sébastien LECORNU, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a lancé un groupe de travail multi-acteurs pour faciliter et accélérer le développement de la filière méthanisation en France¹, dans le cadre du plan de libération des énergies renouvelables.

La volonté politique de porter cette filière encore bourgeonnante répond aujourd'hui à un contexte propice. Tout d'abord, la production de biométhane s'inscrit comme une solution de choix dans la transition écologique car elle suppose un « *double bénéfique de valorisation organique et énergétique* »². Ensuite, le sujet de la méthanisation est étudié et anticipé en France par les acteurs majeurs de l'environnement depuis plusieurs années : l'Ademe a publié le 15 mars son guide sur les bonnes pratiques agricoles autour de la méthanisation, France nature environnement a développé depuis 2016 un outil de dialogue territorial : « le Méthascope » et le Centre de ressources sur le développement durable dispose d'un riche recueil de documentation et de méthodologies sur le sujet. Enfin, l'opinion est largement favorable au développement de cette filière émergente. En 2014, 95 % des français soutiennent la méthanisation, selon une enquête de l'Ademe sur l'acceptabilité des énergies renouvelables³.

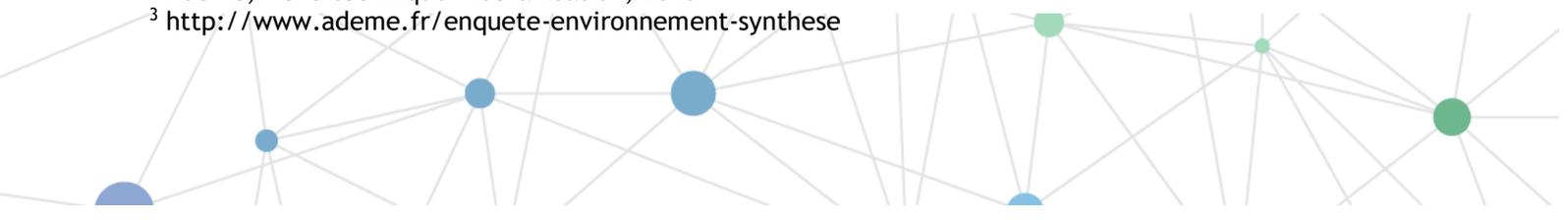
Fort de cette volonté politique et de ce contexte favorable, l'objectif de généralisation de la méthanisation suppose néanmoins de s'interroger sur les enjeux qu'elle entraîne et plus particulièrement d'un point de vue territorial, considérant que la production prend place surtout en milieu rural. D'une part, le développement de la filière peut être une opportunité économique pour le secteur agricole et de réinvestir dans le milieu rural. D'autre part, la mise en place des unités de production peut susciter chez les riverains et les agriculteurs des craintes de nuisances et de risques pouvant conduire parfois à une mobilisation locale d'opposition.

Le petit-déjeuner du 4 avril, organisé par Décider ensemble en partenariat avec GRDF, est l'occasion de porter une réflexion sur les relations entre la méthanisation et le territoire, ainsi que sur le rôle de la puissance publique dans la perspective d'une accélération du développement de la filière. Ce temps d'échange d'expériences réunira les différentes parties prenantes du secteur, parlementaires, associations d'élus, associations environnementales, entrepreneurs et maîtres d'ouvrages pour définir quels sont les besoins et les outils pour mettre en place ce dialogue territorial.

¹ Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2018. Dispositifs de soutien public, accompagnement financier, simplification de la réglementation, raccordement aux réseaux, bioGNV.
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/plan-liberation-des-energies-renouvelables-sebastien-lecornu-installe-groupe-travail-methanisation>

² Ademe, fiche technique méthanisation, 2015

³ <http://www.ademe.fr/enquete-environnement-synthese>



Programme

8h00 Accueil café

8h15 Table-ronde d'échanges animée par Bertrand PANCHER, député de la Meuse, président de Décider ensemble, avec:

- Olivier DAUGER, président de la chambre agriculture de l'Aisne, administrateur FNSEA;
- Philippe DEBORD, directeur des services techniques de la Communauté du Pays Rochois, AdCF;
- Catherine LEBOUL-PROUST, directeur de la stratégie, GRDF;
- Matthieu ORPHELIN, député du Maine-et-Loire, Vice-président de Décider ensemble;
- Marion SEVAZ, coordinatrice du réseau énergie, FNE.

9h20 Partage d'expériences

- Jean-François DELAITRE, directeur de O'Terres Energies;
- Constant DELATTE, directeur de Quelia.

9h50 Conclusion

A propos de Décider ensemble

Créée en 2005, l'association Décider ensemble a pour vocation de réunir les acteurs de la société française afin de créer et diffuser une culture de la décision partagée.

Décider ensemble est un lieu d'échanges et de professionnalisation, à travers notamment les Rencontres nationales de la participation et les matinées du Centre de ressources, sur les thématiques de participation, concertation et du dialogue entre parties prenantes.

En tant que laboratoire d'idées, l'association réalise des études et notes de cadrage sur les sujets émergents et assure, en ce sens, une mission de propositions et d'analyse sur les méthodes et pratiques de concertation.

Décider ensemble participe aux réflexions et travaux qui animent la communauté du monde de la concertation et participation en développant une mission de plaidoyer, notamment sur les débats et travaux parlementaires.

Contact Presse

Alice Gallet - a.gallet@deciderensemble.com - 01 48 42 05 00

Luc Vivien - l.vivien@deciderensemble.com - 01 48 42 05 00

Twitter : @deciderensemble

